

## Edito

Les premiers jours de 2015 nous ont rappelé aux fondements de la République et aux valeurs essentielles qu'il nous faut défendre. Nous nous sommes tous sentis concernés, d'une manière ou d'une autre. En ce sens, la mobilisation républicaine du 11 janvier fut une magnifique réaction qui atteste de la volonté de défendre ce qui a été acquis par ceux qui nous ont précédés. Mais les événements survenus nous rappellent aussi qu'il est sage de penser que rien n'est jamais acquis et qu'il convient, assurément, d'investir encore davantage sur l'Éducation, dans son acception la plus large, et avec encore plus de détermination dans les zones d'Éducation Prioritaire.

À l'aune de ces événements, il nous appartient de franchir rapidement des étapes afin que nos organisations soient encore plus efficaces, que nos actions soient encore mieux ciblées et mieux coordonnées. Notamment pour que nos énergies s'investissent principalement dans les relations d'enseignement, d'accompagnement des enfants, des jeunes et de leurs familles, que nous puissions porter collectivement, en cohérence et en synergie, le message républicain, non comme une intention mais bien en acte et au quotidien.

Ainsi, le « quant à soi », est désormais révolu. Il nous appartient d'être plus exigeants avec nous-mêmes, être plus à l'écoute de l'évolution des phénomènes multiples et complexes qui se déroulent, plus à l'écoute aussi des autres, et plus déterminés pour co-construire les outils de la co-éducation. Toujours, et d'autant plus, dans le respect des missions et compétences de chacun.

Le Projet Educatif de Territoire constitue non pas des réponses mais un outil pour accompagner ces évolutions nécessaires, avec une méthodologie partagée et un sens commun.

**Jeanine MARY,**

*1<sup>re</sup> adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation,  
à l'Enfance et à la Politique familiale*

## LE BILAN DE L'ANNÉE 2014 EN QUELQUES CHIFFRES

583 enfants et jeunes ont été inscrits sur une des actions inscrits sur la cohorte (508 en 2013)

- > 1,5 % pour les maternels (pour une moyenne nationale de 13 %).
- > 62 % d'élémentaires (pour une moyenne nationale de 50 %).
- > 30 % de collégiens (pour une moyenne nationale de 35 %).
- > 2 % de lycéens (pour une moyenne nationale de 2 %).
- > 4,5 % de non rentrés (pour lesquels une pré-évaluation a été faite).

L'écart concernant les élémentaires peut s'expliquer par les entrées via les dispositifs Coup de Pouce CLE (16 % de la cohorte) et les SSE (36 % de la cohorte). Ces dispositifs constituent une réponse individualisée des besoins des enfants les plus vulnérables.

Le nombre de suivis individuels renforcés par les trois référents de parcours :

- > 1<sup>er</sup> degré : 95 (85 en 2013).
- > 2<sup>e</sup> degré : 104 (102 en 2013).

Les orientations restent principalement faites par l'Éducation nationale : 78 % (dont 9 % par les collèges), les familles (7 %), le reste se répartissant entre les différents services partenaires internes ou externes à la ville.

Les sorties : 74 (60 en 2013) dont 45 positives (fin du dispositif), 11 réorientations, 9 abandons, 4 déménagements et 5 autres.

Les taux d'individualisation (rapport entre actions collectives et suivis individuels) continuent de progresser :

2011 : 73 %	2012 : 74,75 %
2013 : 83 %	2014 : 92 %

Les équipes pluri-disciplinaires de soutien : 107 EPS (plénières, thématiques, restreintes) pour 230 enfants et jeunes soit 850 passages de situation.

# La lettre du réseau de la Réussite éducative

## LES PRINCIPALES ORIENTATIONS 2015 DU COMITÉ DE PILOTAGE

De nouveaux positionnements des services de l'État ont été exprimés. Notamment sur le fait que l'État ne subventionnera plus d'actions collectives relevant de crédits fungibles de la Politique de la Ville. Ainsi, seuls les suivis individualisés seront pris en compte. Le tout dans un contexte budgétaire annoncé en réduction

**Un pilotage de la Réussite Éducative par types de maîtrise d'œuvre. Cette méthode a pour objectif d'apporter une meilleure lisibilité et mieux organiser la conduite des travaux.**

**La maîtrise d'œuvre Réussite Éducative** (Cœur de métier) : l'équipe de coordination et de suivi, l'accompagnement santé et la nouvelle action « accès aux actions socio-éducatives » décrite ci-après.

**Les maîtrises d'œuvre partagées** (Actions centrées sur des enfants/jeunes en Réussite Éducative) : les SSE (Direction Enfance/RE), Les Coups de Pouce CLE (EN/APFEE/RE), le tutorat (AFEV/ESA/RE/EN), l'orthophonie (CMS/RE), la Prévention de l'exclusion des collégiens (EN/Athena/RE), ISCANF (Insertion sociale et culturelle des adolescents non francophones) (AFIJ/RE/EN).

**Les maîtrises d'œuvre déléguées** (Actions autonomes par rapport à la RE mais dont les modalités de coopération sont construites) : Pôle famille parentalité (MDP), les classes passerelles (EN/Direction Enfance/MDP).

### Les axes de travail.

Deux groupes de travail sont prévus faire évoluer le dispositif Insertion Sociale et Culturelle des Adolescents Non Francophones (ISCANF) ainsi que celui de la Prévention des exclusions des collégiens.

## UNE NOUVELLE ACTION : ACCÈS AUX ACTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES.

Elle se déclinent sur quatre axes :

### Accompagnement vers les ressources du territoire :

- > Améliorer les relais et accompagnements vers l'ensemble des ressources de la Ville (Enfance, jeunesse, sport, culture, centres sociaux, séjours interservices ou de remobilisation)
- > À partir des besoins individuels identifiés et assurer les liens avec les opérateurs afin de garantir l'accueil et l'intégration adaptés.
- > Lever les freins financiers, techniques, culturels ou psychologiques pour une participation effective.

**Soutien aux parcours éducatifs** : Ces aides sont peu élevées mais déterminantes pour lever des freins concrets pour la réalisation du plan d'aide de l'enfant ou du jeune concerné.

**Interprétariats** : Les interprétariats constituent une aide essentielle aux familles à certains moments déterminants pour comprendre les enjeux liés au suivi de l'enfant. L'appel à des traducteurs agréés est quelquefois nécessaire.

**Expérimentations** : Les ressources de droit commun ne répondent pas à tous les besoins diagnostiqués. Deux perspectives en 2015 : deux séjours organisés par la direction des Sports et les Éclaireurs de France pour des jeunes éprouvant des difficultés comportementales. La mise en œuvre de groupes de parole pour des familles monoparentales en partenariat avec la Maison des Parents.

Concernant le Coup de Pouce Clé une évaluation qualitative est actuellement menée par un groupe ressource composé d'enseignants/animateurs et personnels municipaux.

Un temps de travail partagé avec les collègues, en fin d'année, pour mieux cibler les thématiques/publics prioritaires de l'intervention de la Réussite Éducative et consolider les liens ouverts cette année entre la RE et les professeurs d'appui.

**Un nouveau comité technique est organisé en mars et le comité territorial de programmation (CASQY) fera office de nouveau comité de pilotage.**

## UNE MISSION D'ÉTUDE POUR LE REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES SOCIO-ÉDUCATIVES.

Les structures socio-éducatives constituent, depuis 2001, un accueil périscolaire à qualité renforcée pour les enfants scolarisés les plus vulnérables et sur orientation des instituteurs. Depuis 2006, ce dispositif, s'est inscrit au sein du dispositif de Réussite Éducative permettant de renforcer la veille éducative, les réponses individualisées ainsi que les suivis individualisés renforcés des référents de parcours et en lien avec les familles.

**Aujourd'hui ce dispositif est fortement interrogé par la réforme des rythmes scolaires et des 1 800 enfants accueillis dans le cadre des Temps d'Accueil Périscolaire mais également par l'augmentation très sensible du nombre d'enfants (et de familles) vulnérables.** Ce dispositif est interrogé tant du point de vue du sens, de ses organisations et des nombreux ajustements (tarifaires, organisationnels, managériaux, matériels, techniques...). La mission d'étude a pour objectif de remettre en perspective le déploiement de l'accueil périscolaire et notamment la prise en charge des enfants les plus vulnérables au titre des fragilités relevant de la Réussite Éducative.